

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du Conseil de la Municipalité régionale de Comté de Bécancour (*Service Incendie*), **séance du 3 juillet 2019**, tenue à la salle municipale de Ste-Sophie de Lévrard à **19h30** sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Deschailons-sur-Saint-Laurent	M. Christian Baril, maire
Fortierville	Mme Julie Pressé, mairesse
Lemieux	M. Martin Blanchette, représentant
Manseau	M. Guy St-Pierre, maire
Parisville	M. Maurice Grimard, maire
Sainte-Cécile-de-Lévrard	M. Simon Brunelle, maire
Sainte-Marie-de-Blandford	Mme Ginette Deshaies, mairesse
Sainte-Sophie-de-Lévrard	M. Jean-Guy Beaudet, maire
Saint-Pierre-les-Becquets	M. Eric Dupont, maire

**et tous formant quorum**

**Ne sont pas représentées :**

Bécancour  
Sainte Françoise  
Saint-Sylvère

**Assistent également à cette séance :**

M. Daniel Béliveau, directeur général et secrétaire-trésorier  
M. Sébastien Demers, directeur par intérim du service incendie  
M. Guy Lemieux, agent en prévention du service incendie  
Mme Elisabeth Bélanger, secrétaire-comptable du service incendie

**1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum est constaté et la séance ouvre à 19h30.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après l'ouverture de la séance, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour. Le point suivants est à ajouter :

10.1 Sécurité civile

**RÉSOLUTION # 2019-07-122  
adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Simon Brunelle

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE l'ordre du jour soit accepté tel qu'amendé en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

**ADOPTÉE**

L'ordre du jour se lit comme suit :

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 17 AVRIL 2019
  - 4.1 Suivis au procès-verbal :
5. FINANCES – SSIRMRCB
  - 5.1 Liste des encaissements et déboursés
  - 5.2 Listes des comptes à payer
  - 5.3 Suivi du budget
6. CORRESPONDANCE
7. RAPPORT DE L'AGENT EN PRÉVENTION INCENDIE
  - 7.1 Camp 911 – Mise à feu
  - 7.2 Stagiaires en prévention
8. RAPPORT DU DIRECTEUR PAR INTÉRIM
  - 8.1 Suivi des interventions
  - 8.2 Entretien camions
  - 8.3 Mandat diagnostic organisationnel – résultats des soumissions
  - 8.4 Facture immatriculation
  - 8.5 Règlement de prévention incendie
  - 8.6 Côtes du fleuve Deschailons
  - 8.7 Entraide avec la ville de Bécancour

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

- 8.8 Site potentiel pour les communications radios à Lemieux
- 8.9 Saint-Sylvère – état d’avancement du dossier
- 9. RESSOURCES HUMAINES
  - 9.1 Démission
- 10. AFFAIRES NOUVELLES
  - 10.1 Sécurité civile
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 17 AVRIL 2019**

**4.1 Suivis au procès-verbal :**

7.2 : Roulotte de prévention

M. Guy Lemieux informe le conseil des coûts de location pour la roulotte de prévention de Bécancour. Le prix est de 150 \$/h pour une durée minimale de 3 heures. Il y a 4 pompiers qui se déplacent avec la roulotte. Le kilométrage est en sus ainsi que le temps remettre la roulotte en place. Au minimum la location couterait 450 \$. M. Mario Lyonnais se propose d’en discuter avec la ville de Bécancour. Le coût pour faire un projet de ce genre varie entre 25 000 \$ et 85 000 \$ selon la configuration. Un projet commun est envisageable et M. Guy Lemieux va vérifier ce qui peut être fait et il explique qu’il y a des subventions disponibles avec le MAMH.

8.3 Réception de la camionnette – Gentilly Ford

La camionnette a été livrée et conformément au devis. La radio et l’identification (lettrage) sont faits, il ne reste que les gyrophares à installer.

10.4 Intervention 2017 – Suivi du dossier de l’école de St-Sylvère

Deux rencontres ont eues lieu avec l’expert en sinistre et le dossier suit son cours.

**RÉSOLUTION # 2019-07-123  
adoption du procès-verbal – séance du 17 avril 2019**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE le procès-verbal de la séance du 17 avril 2019 soit accepté tel quel avec dispense de lecture.

**ADOPTÉE**

**5. FINANCES – SSIRMRCB**

**5.1 Liste des encaissements et déboursés**

Les encaissements pour la période du 12 avril au 12 juin 2019 s’élèvent à 187 195 \$ (entraide, quotes-parts, travaux municipaux). Les déboursés pour la même période s’élèvent à 106 532 \$ (salaires, téléphone, DAS, location pagettes, essence, entretien et réparation camions, déplacements, frais de déplacements, achats de pièces, papeterie, repas pompiers, formation).

**5.2 Listes des comptes à payer**

**RÉSOLUTION # 2019-07-124  
acceptation des comptes à payer au 3 juillet 2019**

CONSIDÉRANT le règlement no.335 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beaudet

IL EST RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d’autoriser le secrétaire-trésorier et/ou directeur incendie à effectuer le paiement des factures dues au 3 juillet 2019, ainsi qu’il suit :

DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
2019-06-12	S.P.A.M Informatique	Achat et installation de Windows 10 sur les 3 postes du SSIRMRCB	620.83
2019-06-10	Revenu Québec	RRQ - ajustement 2017	891.96

**1 512.79**

**ADOPTÉE**

**5.3 Suivi du budget**

M. Sébastien Demers présente les grandes lignes du budget. Le budget est respecté et il est

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

légèrement en surplus des prédictions budgétaires en raison du nombre peu élevé d'interventions à ce jour.

**6. CORRESPONDANCE**

2019-04-29, courriel de la municipalité de Deschaillons-sur-St-Laurent, remerciements du soutien du service incendie dans l'événement du glissement de terrain dans la côte du Quai.

2019-06-04, Commandite de Promutuel de 250 \$ pour le Camp 911.

2 correspondances se sont ajoutées :

2019-06-26, Lettre du ministère de l'environnement. Autorisation pour la mise à feu de la maison au 501-503 route 218 à Saint-Pierre-les-Becquets.

2019-06-27, lettre du MMQ. Importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie. M. Sébastien Demers souhaite déposer le schéma en septembre.

**7. RAPPORT DE L'AGENT EN PRÉVENTION INCENDIE**

**7.1 Camp 911 – Mise à feu**

M. Guy Lemieux dit qu'il a reçu 10 inscriptions pour le Camp 911. Les mêmes partenaires reviennent en dons et commandites. Le coût d'inscription au camp est le même soit, 75 \$ pour les résidents du territoire du SSIRMRCB et 125 \$ pour les autres.

Il informe aussi le conseil des maires que la mise à feu sera à Saint-Pierre-les-Becquets le samedi 13 juillet prochain. Ce sera au 503, route 218. L'activité se déroulera de 9h à 14h, une cantine et des jeux gonflables seront sur place. C'est Madame Caroline Fréchette qui s'occupe de la cantine et les profits seront au bénéfice de son rallye « Rose des Sables ». Le propriétaire, M. Yvon Charland, est très coopératif dans la planification de l'événement, il a retardé de 1 an la mise à feu et il a écourté ses vacances pour être présent. De plus, il y a peu ou pas de préparation à faire à la maison avant la mise à feu.

**7.2 Stagiaires en prévention**

Il y a 4 étudiants de Victoriaville qui demandent la possibilité de faire leur stage en prévention incendie au SSIRMRCB. Ils ont 30 ans en moyenne. Le stage se déroulerait au début de 2020. C'est un stage non rémunéré, cependant, s'ils ont à intervenir à un appel sur notre territoire, ils seront rémunérés au même titre qu'un pompier formé du SSIR. Le stage est d'une durée de 60 heures et les tâches à effectuer sont : plans d'intervention, montage d'exercice d'évacuation, articles de prévention, activité de sensibilisation. Cela aide grandement le travail de M. Guy Lemieux et apporte de nouvelles idées. Cela prend environ 2 jours pour faire la mise à niveau et les informer des choses à faire.

**RÉSOLUTION #2 019-07-125  
acceptation de 4 stagiaires en prévention incendie**

CONSIDÉRANT QUE 4 étudiants en prévention incendie de Victoriaville ont demandé à faire leur stage de 60 heures aux bureaux du SSIRMRCB;

CONSIDÉRANT QUE c'est un apport positif pour l'organisation en ayant 4 pompiers formés, de jour et sur semaine, sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE leur travail en prévention permet d'avancer les plans d'intervention, les exercices d'évacuation, les articles de prévention pour les journaux et activités de prévention;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER que les 4 étudiants en prévention incendie soient embauchés pour un stage non rémunéré de 60h, mais qui seront rémunérés en cas d'intervention.

**ADOPTÉE**

**8. RAPPORT DU DIRECTEUR PAR INTÉRIM**

**8.1 Suivi des interventions**

Liste des interventions entre le 12 avril et le 26 juin 2019.

Intervention # 028 : brulage avec permis mais non respecté. M. Sébastien Demers n'a pas pu rencontrer le propriétaire à ce jour pour lui remettre la facture.

Intervention # 031 : brulage sans permis, feu allumé avec des vêtements dans une entrée de cour. C'est la SQ qui a téléphoné et il semblerait que c'est un conflit entre 2 personnes.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

N'ayant pas de plainte officielle et ne sachant pas qui a allumé l'incendie, on ne peut facturer le propriétaire selon le règlement de prévention incendie en vigueur.

Intervention # 038 : feu de cheminée. L'intervention rapide a permis de limiter les dommages et de sauver le bâtiment.

Intervention # 042 : feu de débris avec permis de brulage, Même si un permis a été émis, les informations de l'appelant ne permettait pas d'établir l'endroit exact. M. Sébastien Demers a préféré faire sortir une caserne et de vérifier sur place.

Intervention # 046 : entraide à Saint-Louis-de-Blandford. Mme Julie Pressé informe qu'elle était rassurée de savoir que les pompiers du SSIR se sont déplacés sur cet appel car c'est la maison de ses parents. Elle félicite le travail des pompiers qui sont intervenus.

## **8.2 Entretien camions**

Les tests annuels des camions sont en cours. Ils sont en bonne condition car des pré-inspections sont faites afin de déceler et réparer les problèmes. Cela évite des frais de réparation lors des tests.

Le réservoir de la citerne # 6012 de Lemieux coule. M. Sébastien Demers explique qu'il a demandé à HM Métal si une réparation était possible. Le coût est d'environ 3 500 \$ pour une soudure sur de l'acier inoxydable dans un réservoir. De plus ce n'est pas garanti. Il a contacté Innox à Drummondville qui se spécialise dans ce domaine. La compagnie mentionne qu'elle pourrait faire une évaluation de la citerne à savoir si la réparation est possible ou non. La réparation coûterait entre 500 \$ et 1000 \$ et les travaux sont garantis. Il est demandé de s'informer à Machinerie Dubois à Manseau et Soudure Camille Castonguay à Fortierville. M. Demers explique que c'est le plus vieux camion de la flotte et qu'il faut penser à le remplacer éventuellement.

## **8.3 Mandat diagnostic organisationnel – résultats des soumissions**

**RÉSOLUTION # 2019-07-126  
mandat diagnostic organisationnel du SSIRMRCB  
octroi du contrat**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la réalisation d'un diagnostic organisationnel du SSIRMRCB;

CONSIDÉRANT Qu'une seule offre a été reçue;

CONSIDÉRANT QUE cette offre s'est qualifiée lors de l'évaluation de la soumission en obtenant un pointage supérieur à 70%;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Eric Dupont

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE le contrat relatif au diagnostic organisationnel du SSIRMRCB soit octroyé à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, conditionnellement à l'issue d'une première rencontre favorable de travail avec les élus. Le coût du contrat est de 45 900 \$ avant taxes (volet 1 : 25 000 \$ / volet 2 : 12 000 \$ / rapport final : 8 900 \$).

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU D'autoriser M. Daniel Béliveau, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer ledit contrat pour et au nom de la MRC de Bécancour.

**ADOPTÉE**

## **8.4 Facture immatriculation**

Facture de Deschaillons Autos pour avoir immatriculé le 1<sup>er</sup> camion GMC. Le montant de la facture s'élève à 556.12 \$. La MRC a reçu un remboursement de 401.98 \$ lorsque le camion a été refusé et que l'immatriculation a été annulée. La différence de coût est de 154.14 \$ et Deschaillons Autos nous réclame le montant.

**RÉSOLUTION #2019-07-127  
refus du montant à payer pour camion non-conforme**

CONSIDÉRANT QUE le camion qui a été soumis a été immatriculé durant quelques jours avant que l'inspection par le SSIRMRCB soit faite;

CONSIDÉRANT QUE les frais de 154.14 \$ demandés par Deschaillons Autos ne sont pas acceptables puisque le camion n'était pas conforme au devis.

SUR PROPOSITION Monsieur Eric Dupont

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER de ne pas déboursier la somme de 154.14 \$ pour les frais encourus de l'immatriculation du camion non conforme.

**ADOPTÉE**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

**8.5 Règlement de prévention incendie**

La révision du règlement de prévention incendie est avancée. Le projet de règlement devrait être déposé au conseil de septembre. M. Sébastien Demers informe qu'il a discuté avec le directeur de la MRC de L'Érable et qu'il est possible que cette dernière adopte le même règlement que celui du SSIRMRCB. De plus, il est possible que les honoraires de l'avocat se partagent à 50/50 pour les 2 MRC.

**8.6 Côtes du fleuve Deschailions**

M. Sébastien Demers informe qu'il a reçu une demande de la part d'une citoyenne concernant la desserte incendie des côtes du fleuve. Cette citoyenne s'inquiète du fait que le SSIRMRCB ne puisse se rendre à certains endroits. Il informe le conseil que ce n'est pas la première fois qu'il répond sur cette question à différents citoyens. M. Demers informe les citoyens de la façon générale d'intervenir mais il serait intéressant d'avoir une communication officielle à leur remettre. Les élus souhaitent que les résultats du diagnostic organisationnel apportent des pistes de solutions à cette problématique.

**8.7 Entraide avec la ville de Bécancour**

Il y a des ajustements à faire avec le service incendie de la ville de Bécancour. Avec les exigences demandées par la ville au niveau des pompiers qui interviennent, il y a plusieurs pompiers qui se désintéressent de répondre sur le territoire de Bécancour. Une rencontre est souhaitée afin de discuter des solutions. M. Mario Lyonnais va contacter les responsables du côté de la ville. La rencontre se ferait avec MM Denis Vouligny, Luc Desmarais, Sébastien Demers, Mario Lyonnais et Guy St-Pierre.

**8.8 Site potentiel pour les communications radios à Lemieux**

Les communications à Sainte-Marie-de-Blandford et Lemieux sont difficiles depuis longtemps. Il faut envisager de mettre une antenne rapidement. Il faut aussi savoir que les communications ne se font pas à Saint-Sylvère. Si le SSIRMRCB intègre cette municipalité il faudra rapidement palier à ce problème. Une tour de communications de 96 pieds peut coûter de 25 000 \$ à 35 000 \$. Les élus demandent que ce point soit reporté à l'automne.

**8.9 Saint-Sylvère – état d'avancement du dossier**

Discussion à huis clos.

**9. RESSOURCES HUMAINES**

**9.1 Démission**

Nous avons reçu la démission de Samuel Brisson, pompier à Saint-Pierre-les-Becquets. Il a trouvé un travail à l'extérieur.

**10. AFFAIRES NOUVELLES**

**10.1 Sécurité civile**

M. Sébastien Demers informe le conseil des maires que certains directeurs(trices) déplorent que l'information sur les développements de la sécurité civile ne leur est pas transmise.

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION # 2019-07-128  
levée de la séance**

SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE la présente séance soit levée (21h30).

**ADOPTÉE**

---

Mario Lyonnais  
Préfet

---

Daniel Béliveau  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de Comté de Bécancour (*Service Incendie*)**